

PETITION POUR CESARE BATTISTI

LDH / Association des amis de Cesare Battisti

Chers tous,

Nos amis Brésiliens viennent de mettre en place une pétition adressée au président Lula, lui demandant d'accorder à Cesare Battisti l'asile présidentiel. En effet, l'extradition de Battisti vers l'Italie dépend seulement à présent de la décision du président Lula, qui l'annoncera vers février 2010.

Cette pétition est co-écrite par le Pr Carlos Lungarzo (membre d'Amnesty International) et le journaliste Celso Lungaretti, deux hommes sérieux en qui j'ai toute confiance et qui se battent fort et intelligemment pour Cesare.

Vous savez que Cesare Battisti fut condamné, en son absence, à la prison à perpétuité en 1988, pour deux crimes directs et deux complicités de crimes commis en 1978 et 1979, il y a trente ans, durant les années de plomb italiennes. Vous savez que Battisti fut jugé en Italie lors d'un premier procès, entaché de nombreuses tortures avérées, qui ne le condamna pour aucun des quatre crimes commis par le groupuscule des PAC. Vous savez que Battisti a toujours nié avoir tué quiconque. Et en effet : le second procès, mené en son absence, n'apporta pas la moindre preuve matérielle contre lui, ni un seul témoignage oculaire. Battisti fut condamné exclusivement sur la "parole" des membres du groupe accusés, qui avaient choisi le statut de "repentis", c'est-à-dire qui gagnaient de considérables remises de peine en échange de leurs accusations. Ce fut essentiellement le chef du groupe, Pietro Mutti, qui chargea Cesare Battisti de ses propres crimes et de ceux de ses camarades. Il ne fit que huit années de prison.

Il est essentiel de rappeler, concernant le premier homicide des PAC, que Pietro Mutti fut accusé par deux enquêtes policières d'avoir tiré sur Santoro, concernant le 2e homicide, que Memeo, Fatone, Massala et Grimaldi composèrent seuls le commando contre Torregiani, concernant le 3e homicide, que Giacomin avoua avoir tiré sur Sabbadin, et concernant le 4e homicide, que l'arme qui tua Campagna appartenait à Memeo, et que l'agresseur mesurait vingt centimètres de plus que Battisti. Tout au long de ce procès italien, on prit soin de représenter Battisti en fabriquant trois procurations, afin de rendre la sentence irréversible. Une expertise attesta en 2005 la falsification de ces procurations, visible à l'œil nu. Cet usage de faux démontre à lui seul le piège des repentis dans lequel tomba Battisti.

Face à cet ensemble de faits et à la démesure de l'acharnement politique du gouvernement italien contre cet homme, devenu un trophée-symbole pour l'Italie, le ministre de la justice brésilien, Tarso Genro, accorda le refuge politique à Battisti en janvier 2009, ce qui devait éteindre légalement le procès d'extradition en cours.

Mais, pour des raisons de luttes politiques internes, le Tribunal Suprême Fédéral du Brésil décida de passer outre et de poursuivre, et une courte majorité de ses juges (5 à 4) choisit d'ignorer tous les faits convergeant vers l'innocence de Battisti, de nier la nature politique des crimes (ce qui empêche l'extradition au Brésil), de déclarer "illégal" l'acte de refuge du ministre de la Justice, et de l'extrader. Sentence exclusivement politique, sans aucun respect pour la vérité des faits.

Nos amis Brésiliens, mobilisés pour la défense d'une véritable Justice et non pas d'une justice politique, mobilisés pour la défense d'un homme qui n'eut jamais dans sa vie l'occasion de répondre à un juge, qui servit de bouc émissaire à ses anciens camarades puis d'enjeu politique en Italie, en France et au Brésil, ont à présent besoin de notre aide. Nous pouvons la leur apporter en

signant la pétition brésilienne.

Merci, et chaleureusement à vous tous,
Fred Vargas